



Schweizerisches Kompetenzzentrum für Menschenrechte (SKMR)
Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH)
Centro svizzero di competenza per i diritti umani (CSDU)
Swiss Centre of Expertise in Human Rights (SCHR)

Colloque sur le droit de la police Discrimination lors de contrôles de personnes : point de vue pratique, juridique et perspective des sciences sociales

**Jeudi 1^{er} décembre 2016, 14h00 - 17h45 suivi d'un apéritif;
Bâtiment vonRoll, salle 003, Fabrikstrasse 6, Berne**

Lors de l'accomplissement de sa fonction, la police doit respecter l'interdiction de discrimination. Ainsi elle ne peut procéder à un contrôle de personne sur la seule base de la couleur de la peau ou de la religion mais doit se fonder, pour ce faire, sur des raisons concrètes et objectives suffisantes. Aux États-Unis, les débats autour du « profilage racial ou ethnique » ont cours depuis longtemps. En Europe également, les autorités de police se confrontent de plus en plus à la question du contrôle au faciès.

Le colloque sera consacré à la discrimination lors de contrôle de personnes d'un point de vue pratique, juridique et dans une perspective des sciences sociales. Il mettra en évidence les directives internationales et en droit constitutionnel qui doivent être observées ainsi que les principes pouvant être déduits du droit de la police et du droit administratif général concernant le contrôle de personnes. La discussion portera sur les approches ayant fait leurs preuves en regard de la recherche et de la pratique actuelle. Le colloque apportera également un éclairage et une analyse critique des méthodes plus récentes employées à l'étranger, telles que les caméras-piétons ou l'émission de récépissés après un contrôle de personne. Les manières dont ces méthodes pourraient être utilisées par la police en Suisse seront examinées.

Des exposés viendront présenter la question de la discrimination lors de contrôles des personnes sous divers angles. Par la suite aura lieu une table-ronde.

Le colloque s'adresse aux collaboratrices et collaborateurs de la police, aux expert-e-s issues des autorités cantonales ou communales, aux procureurs, aux services d'ombudsman, aux représentant-e-s de la Confédération, des services d'aide aux victimes, des services de consultation pour les étrangers, d'ONG ainsi qu'à d'autres cercles intéressés.

Langues : allemand et anglais (avec traduction simultanée en français),
français (avec traduction simultanée en allemand)
Finance : CHF 50.-
Inscription : L'inscription est obligatoire et possible jusqu'au 23 novembre
2016.



Schweizerisches Kompetenzzentrum für Menschenrechte (SKMR)
Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH)
Centro svizzero di competenza per i diritti umani (CSDU)
Swiss Centre of Expertise in Human Rights (SCHHR)

Programme

14h00	Ouverture et mot de bienvenue
14h10	Verfassungs- und verwaltungsrechtliche Vorgaben – Rechtslage und Praxis Intervenant : Dr Markus Mohler Ancien Commandant de la police cantonale de Bâle-Ville et chargé de cours aux Universités de Bâle et de Saint-Gall
14h40	Die Sichtweise der Ombudsstelle der Stadt Zürich Intervenante : Dr. Claudia Kaufmann Ombudsman de la ville de Zurich
15h10	Le cadre juridique international et la pratique du Comité de l'ONU pour l'élimination de la discrimination raciale Intervenant : Prof. Marc Bossuyt Membre du Comité de l'ONU pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD)
15h40	Good Practices Intervenante : Dr. Rebekah Delsol Managing Policy Officer, Open Society Justice Initiative
16h10	Pause-café
16h30	Die Sichtweise der Polizei Intervenant : Dr Stefan Blättler Président de la Conférence des Commandants de polices cantonales (CCPCS); Commandant de la police cantonale bernoise ; chargé de cours à l'Université de Berne
17h00	Table ronde : Diskriminierungsfreie Personenkontrollen in der Schweiz Intervenant-e-s : Dr Stefan Blättler et Dr Markus Mohler, Dr. Claudia Kaufmann ainsi que lic. iur. Tarek Naguib, Collaborateur scientifique, Zentrum für Sozialrecht ZSR, ZHAW – School of Management and Law
17h45	Clôture par le CSDH
	Apéritif

Modération : Prof. ém. Walter Kälin